
Etats généraux de l'emploi local

Contributions
d'Europe écologie -
les Verts Flandre
Maritime

15/03/2015

15 thématiques, 15 propositions. Voilà comment les écologistes de Flandre maritime contribuent aux Etats généraux de l'emploi local, lancé par la Communauté urbaine de Dunkerque.

Le sujet est trop important pour jouer les mauvais perdants ou s'enfermer dans des oppositions vaines. Conformément à ses engagements depuis mars 2014, Europe écologie Les Verts confirme sa position constructive, en faveur d'un territoire plus durable et plus juste.

Pendant longtemps, certains ont voulu opposer écologie et emplois. Mais depuis plusieurs années, de nombreuses études réalisées par exemple pour la Confédération européenne des syndicats, l'association WWF ou pour l'Etat au moment du Grenelle de l'environnement, ont montré que **plus d'écologie, c'est plus d'emplois !**

1. Comment rendre le territoire plus attractif ?

Le Dunkerquois perd environ 1 100 habitants par an depuis le milieu des années 1990. La cause principale de ces départs est l'emploi, ou plutôt l'absence d'emplois adaptés aux profils des jeunes diplômés du Dunkerquois.

L'attractivité est une notion très large. Attractivité économique, attractivité résidentielle... Puisque les questions économiques seront abordées plus loin, voici nos propositions en matière d'attractivité résidentielle.

Développer des bâtiments à énergie et à biodiversité positive.

Alors que les expériences fleurissent un peu partout dans le monde, le Dunkerquois demeure frileux en matière de constructions ou d'aménagements innovants.

Combien d'années faudra-t-il encore attendre pour voir des bâtiments à énergie positive sur le territoire ? Les solutions techniques sont là, seul manque le soutien politique susceptible d'amorcer les initiatives. La communauté urbaine pourrait développer une offre, dans le cadre des aides à la pierre¹, sur certains sites stratégiques (centre-ville, copropriétés, îlots de la reconstruction, etc.).

Pour aller plus loin, ces opérations pourraient prendre également en compte la biodiversité, en installant des hôtels à insectes, des nichoirs pour les oiseaux, etc...

Les copropriétés du centre d'agglomération dans le viseur.

A elles seules, les copropriétés nécessitent un engagement remarquable. L'intercommunalité pourrait préempter le rachat des logements afin de simplifier leur gestion. Des étages supplémentaires (bardage bois ou métal) pourraient densifier le centre-ville et des ascenseurs doivent être installés pour ces logements, dont les propriétaires et les locataires vieillissent.

En pied d'immeuble, des jardins urbains et partagés pourraient remettre la nature au cœur de la ville et améliorerait la cohésion sociale, comme sur le Courghain à Grande-Synthe. **Les incroyables comestibles montrent la voie !** Les communes et la communauté urbaine pourraient développer ces espaces en centre-ville et soutenir financièrement ces initiatives.



¹ Aides financières destinées à la production (construction et acquisition), la réhabilitation, la démolition des logements locatifs sociaux, l'amélioration de l'habitat privé relevant des aides de l'ANAH ainsi que la création de place d'hébergement.

2. Industrie : moins d'énergie fossile, plus d'énergies renouvelables !

Le Dunkerquois est bien la terre de toutes les énergies... fossiles. Pétrole, charbon, gaz « naturel », comment transformer le territoire et accompagner la transition énergétique et écologique du territoire ?

Les écologistes se félicitent de la candidature à l'accueil d'un parc éolien off-shore et de la synergie autour de Windustry. Le travail doit se poursuivre dans ce sens, autour des filières d'avenir et en faveur d'un mode de développement plus durable.

L'horizon est au renouvelable !

Les énergies renouvelables sont au cœur de la transition écologique. Les énergies fossiles, peu intensives en main-d'œuvre, consistent principalement à distribuer des produits importés. **La France paie chaque année une facture de 50 milliards d'euros pour son pétrole et son gaz !** D'ici 2020, la conversion à l'économie verte doit permettre une réduction de 30 % de cette consommation.

Les énergies renouvelables ont un mode de production beaucoup plus intensif en travail que les énergies fossiles (construction, installation, fonctionnement, maintenance...). En plus des éoliennes, les énergies solaire, géothermiques et pourquoi pas marémotrices pourraient être développées sur le Dunkerquois.

En plus des 200 à 300 emplois potentiels sur le futur parc éolien off-shore, de nombreux emplois pourraient être créés dans d'autres filières.

Par ailleurs, les bâtiments publics pourraient être alimentés par les énergies renouvelables. **La souscription à Enercoop pourrait être une solution.** Le groupement des achats d'électricité entre les communes et la communauté urbaine apporterait un pouvoir de négociation vis-à-vis d'EDF et des économies conséquentes.

Mais n'oublions pas le principal : la chaleur. 70 % de la facture énergétique des ménages se décline sous forme de chaleur. **Or le Dunkerquois est le Qatar de la chaleur !** Un haut fourneau d'Arcelor-Mittal alimente déjà le chauffage urbain de l'agglomération. Mais à quand le raccordement des autres hauts-fourneaux ou des autres sources de chaleur ?

Ces installations représentent des investissements conséquents qui nécessitent un accompagnement des pouvoirs publics. Par ailleurs, des programmes européens FEDER seront mobilisables sur ces créneaux.

Associer les habitants aux projets d'énergies renouvelables : de multiples avantages !

Pour ces projets, la communauté urbaine et ses communes doivent intégrer les habitants aux différentes phases. Les bénéfices se font sentir des deux côtés et les réussites se multiplient dans de nombreux territoires, en France ou en Europe. Béganne a par exemple démontré la réalité du parc éolien citoyen.

L'effet pédagogique est non négligeable. En s'appropriant le projet, en y participant activement, les citoyens sont



acteurs de leur consommation et contribuent à la sobriété du territoire. Une dynamique qui incite sans contrainte à changer son comportement, pour la planète, mais aussi pour le porte-monnaie de chaque ménage.

Une éco-zone ou des panneaux photovoltaïques sur le toit d'une école permettent aussi de former les générations futures aux enjeux environnementaux. Les énergies renouvelables permettent la requalification de sites pollués ou en friche, participant ainsi à l'attractivité du territoire.

Quand et comment associer les citoyens ?

De nombreux outils existent. A chaque phase d'un projet correspond une méthode de participation. Pour les grands projets type parc éolien les habitants peuvent être impliqués aux trois phases :

- l'émergence du projet : quand le projet ne vient pas directement de la collectivité ou d'un développeur éolien privé, les citoyens peuvent être à l'initiative et porter le débat.
- le développement (prospection, études, demande de permis) : la communauté peut solliciter la participation des citoyens à la réflexion collective : information régulière de l'évolution du projet (via les journaux municipaux) et concertation (réunions publiques, enquête publique, groupes de travail pour l'élaboration d'une charte locale de l'éolien).
- l'exploitation du parc (construction, maintenance) [source d'emplois locaux !] : avec un montage juridique adapté (SEM, SCIC, SAS, ...), les habitants peuvent participer par achat de parts à la société d'exploitation, aux côtés de privés et/ou de la collectivité.

Des exemples réussis peuvent inspirer notre territoire, qui est un gisement formidable pour le développement des énergies renouvelables : l'association Vents d'Houyet en Belgique, la SAEML Eole 59/62 dans le Cambrésis...

Sur des projets de plus petite échelle comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'écoles, on peut regarder du côté de Solis Coop qui a inauguré son premier projet photovoltaïque citoyen en 2014 sur les toits d'une école primaire lilloise : les enfants possèdent des parts sociales de la coopérative, via leurs parents. Un bel effet pédagogique !

Les outils financiers pour mobiliser les habitants existent et font leurs preuves : clubs cigales (cf. VoileO à Grande-Synthe ou Solis Coop à Lille), fonds Energie Partagée Investissement (épargne citoyenne fléchée vers les projets locaux), autres acteurs de la finance solidaire (NEF, Caisse Solidaire, Autonomie&Solidarité → cf BES à Coudekerque Branche)

Qui mobiliser pour réussir ?

- le Pôle Coopératif Entreprises Energie Environnement (PC3E) : il rassemble des entreprises régionales qui peuvent livrer aux collectivités des projets citoyens de A à Z, clé en mains
- Des acteurs locaux comme BES (par ailleurs membre du PC3E)
- Le CERDD, le Conseil Régional...
- Le guide de l'association régionale des cigales « Associer les habitants à des projets de production d'énergies renouvelables » - disponible sur www.cigales-npdc.org

3. Filières d'avenir : la révolution de la matière.

Certes, les filières d'innovation sont déterminantes pour le territoire. L'atout local du froid, avec Innocold, est un bon exemple. Mais il est indispensable de développer des filières en mesure d'embaucher tous les actifs du territoire et pas seulement les plus diplômés.

Le recyclage : LA filière d'avenir.

Dans ce cadre, le recyclage représente une grande diversité d'opportunités. Ecopal a avancé sur ces questions depuis les années 1990, mais il faut aller plus loin, en donnant de l'espace de stockage (pris sur les parcelles du Grand Port maritime par exemple), et des moyens à l'association, qui compte environ 500 adhérents aujourd'hui.

En plus des filières industrielles, les ménages représentent un potentiel considérable. Le recyclage des bouteilles de verre, par exemple, via les consignes, évite la casse et la refonte. Elle est source d'emplois locaux, dans la collecte, le nettoyage et la redistribution des bouteilles. Ce modèle ne relève pas d'illuminations naïves. Il est déjà opérationnel en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas ! Dans le Valenciennois, **le programme Boreal** (Baisse des ordures résiduelles par l'action locale) propose l'installation de consignes de verre près des supermarchés et des points de passages fréquents. En plus des économies d'énergie évidentes dans l'absence de fonte et de refonte, cette démarche sensibilise les citoyens à **la valeur des déchets**.

La réception de ces bouteilles, le lavage et la livraison aux entreprises aboutie à une création nette d'emplois bien supérieure au système de collecte actuel. D'après Boreal, ce système créerait 10 fois plus d'emplois que la filière actuelle à Dunkerque. Encore une fois, ces emplois seraient mobilisables pour les travailleurs peu diplômés. **La communauté urbaine pourrait lancer une étude sur la faisabilité de cette solution.**



Alors qu'elles persistent dans le reste de l'Europe, les consignes de verre ont quasiment disparu en France. D'après une étude réalisée par le programme, 73 % des interrogés sont prêts à ramener leurs emballages de verre (bouteilles consignées) sur leur lieu d'achat. L'habitude est déjà largement prise via la collecte du verre.

Le démantèlement progressif de la centrale de Gravelines : une compétence à exporter.

Une reconversion progressive de la filière nucléaire ne va pas faire disparaître brutalement tous les emplois du secteur ! Le démantèlement du parc nucléaire et le renforcement du niveau de sécurité des centrales en activité exigeront de maintenir une partie importante de l'emploi sur le territoire. L'étude PricewaterhouseCoopers² pour Areva estime que le démantèlement d'un réacteur implique de conserver un tiers des emplois d'une centrale en activité. Avec ce temps d'avance, Dunkerque pourra **exporter son savoir-faire et ses compétences** partout dans le monde.

² http://www.pwc.fr/assets/files/pdf/2011/06/le_poids_socioeconomique_de_l_electronucleaire_en_france.pdf

4. La création d'entreprises.

La création d'activité demeure relativement faible sur le Dunkerquois (environ 40 créations annuelles pour 10 000 habitants contre 80 pour la moyenne régionale). Ce constat s'explique en partie par la présence de grandes entreprises, qui ont forgé l'économie générale du territoire.

Europe-écologie n'a pas pour un objectif en soi « la création d'entreprises », comme d'autres ont la croissance économique à tout prix comme seule boussole. L'entreprise, comme tout autre acteur économique, doit être au service d'un modèle de développement soutenable et solidaire. La question est plutôt quels types de création et pour quels emplois ?

D'une manière générale, les aides versées par les communes, la communauté urbaine et la région doivent être harmonisées, pour simplifier les démarches. Certains secteurs pourraient être privilégiés.

Harmoniser les dispositifs d'aides aux entreprises.

Région, communauté urbaine, villes, mais aussi chambres consulaires, de nombreux acteurs apportent une aide financière aux entreprises. Mais avec des dossiers de demande et des pièces à fournir différents ! **Il est grand temps de simplifier et d'uniformiser ces dispositifs d'aides**, autour d'un dossier unique de demande de subvention par entreprise, qui circulerait entre financeurs.

Accompagnement post-crédation, coordination et innovation.

Le territoire est plutôt bien pourvu en structures d'aides à la création d'entreprises (Entreprendre ensemble, BGE Flandre création, Initiatives Flandre, etc.). Pourtant la pérennisation des activités reste difficile. **L'accent doit être mis sur l'accompagnement post-crédation des entrepreneurs**. Il faut également poursuivre le travail de meilleure coordination des acteurs de l'accompagnement et du financement.

Passer de la culture du salariat à l'entrepreneuriat passe aussi par des solutions alternatives, qui rassurent car elles procurent un espace protégé pour créer : **les couveuses d'activités qui permettent de tester son activité en toute sécurité** (Flandre Création) mais aussi les Coopératives d'Activité et d'Emploi qui permettent d'entreprendre individuellement tout en profitant d'une émulation collective (exemple : Toerana Habitat pour l'écoconstruction, Grands Ensemble, ...).

Développer l'esprit d'initiative chez les jeunes implique une sensibilisation accrue dès le collège (BGE Flandre Création) et une promotion du Hub House dont nous avons la chance de disposer sur notre territoire (CEL-ULCO).

Enfin, tournons notre communauté urbaine vers l'avenir ! Jeremy Rifkin l'a pointé du doigt, il faut favoriser le décollage des secteurs économiques innovants (en lien avec les formations de l'ULCO) que sont l'économie collaborative, l'économie de la fonctionnalité et l'économie sociale et solidaire.

De la création oui, mais dans l'ESS !

Le soutien local à la création, dans des secteurs comme l'économie sociale et solidaire (ESS), doit être une priorité des acteurs publics. Ce domaine met notamment l'accent sur la dimension citoyenne et participative au sein de l'entreprise. Le secteur est source d'emplois non délocalisables, profitables aux actifs peu diplômés ou éloignés de l'emploi.

Les projets qui n'ont pas pour seul horizon la recherche de profits fleurissent sur le Dunkerquois (**Work&Co** au jeu de mail, **Coud'pouce** ou **Bois environnement services** à Coudekerque-Branche), etc.). L'enjeu est de savoir comment accompagner au mieux ces initiatives, afin de consolider leurs activités et l'emploi à plus long terme.

En plus de l'ESS, la filière d'isolation des bâtiments demeure un secteur central pour Dunkerque. Ville reconstruite dans les années 1960, les logements vieillissent et entraînent des dépenses de chauffage importantes pour les habitants. La communauté urbaine prévoit de passer à 900 000 € de budget annuel pour **Reflex'énergie**. La ville de Dunkerque lance un **plan de rénovation des façades**. Les écologistes saluent ces engagements, mais il faut aller plus loin ! Le plan de rénovation ne devrait pas se limiter aux façades et **intégrer l'isolation complète des logements**. Reflex'énergie pourrait être davantage mobilisé, avec un objectif ambitieux de 1 400 dossiers par an.

5. La logistique : développer le fluvial comme alternative aux poids lourds.

Entre les cargaisons chiffrées en millions de tonnes du grand port maritime et les livraisons des commerçants en centre-ville, le transport des marchandises recouvre des aspects bien différents. Quel que soit le secteur, les écologistes ont des propositions pour des flux moins polluants et plus économes en ressources.

Une logistique portuaire tournée vers les voies ferrées et fluviales.

Europe-écologie salue les efforts du GPMD dans la définition d'un plan stratégique ambitieux pour 2014-2020. Premier port fluvial de la région Nord-Pas de Calais avec un trafic de 2,6 millions de tonnes en 2010, Dunkerque a augmenté sa part modale de la voie d'eau de 8 % en 2005 à plus de 14 % en 2010.

Depuis quelques mois, **les navettes de River Shuttle Containers (RSC)** proposent des rotations régulières entre Dunkerque d'une part, Lille, Dourges et Valenciennes d'autre part. Ces nouveaux services contribuent au maillage fluvial entre Dunkerque et les ports intérieurs de la région.



Le canal Seine-Nord Europe, relancé récemment, apportera de nouvelles opportunités de trafics sur un mode de transport plus durable. Mais les écologistes rappellent leur engagement contre le gigantisme de ce type de projets, qui défigurent les espaces et questionnent leur durabilité (impacts sur l'environnement, sur les « petits » transporteurs, etc.). Par ailleurs, les retombées en termes d'emplois sur ce type d'opérations géantes sont loin d'être assurées. Comme en témoigne l'expérience récente du terminal méthanier, la réglementation européenne n'est pas favorable à l'emploi local. Les entreprises de très grande envergure sont mieux positionnées pour répondre à des cahiers des charges complexes et proposer une offre concurrentielle.

Le dernier kilomètre : un enjeu fort pour la qualité de l'air, le bruit et la tranquillité en centre-ville.

Si le camion demeure indispensable pour effectuer les livraisons sur « le dernier kilomètre » ou quand les quantités sont faibles, Europe-écologie milite pour des modes moins polluants et mieux adaptés aux évolutions des consommations. La croissance des achats en ligne démultiplie les points de livraison en ville. **La communauté doit réfléchir et organiser une méthode optimisée de collecte et de distribution des colis, afin de limiter les trafics.** Les initiatives locales fourmillent dans ce secteur : centrale de stockage en entrée de ville, nouveaux modes de livraison avec les triporteurs, les livraisons en basket (2 € la course, comme à Belleville, www.alud.fr), les aires de livraison du futur³, etc.

³

<http://www.predit.prd.fr/predit4/projet/40751>

6. Un tourisme au service des richesses locales.

D'après le diagnostic de l'agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque, les revenus issus du tourisme en Flandre maritime représente 8 % des revenus du territoire, alors que la part nationale avoisine les 14 % ! Pourtant le Dunkerquois dispose de nombreux atouts : de grandes plages de sables fins, des espaces naturels préservés, une proximité avec le Royaume-Uni, la Belgique et Paris, un accueil jugé chaleureux par les visiteurs...

Les écologistes ont plusieurs propositions pour tendre vers un tourisme plus durable.

Un espace couvert de jeux pour les enfants, proche de la digue de Malo.

Compte-tenu des aléas météorologiques liés au territoire, cet espace clos et couvert dont les salles seraient utilisées par catégorie d'âge pourrait offrir aux vacanciers un lieu de **(re)découverte ludique et scientifique sur le thème de la mer** tout au long de l'année. Ce nouveau lieu entraînerait la création de quelques emplois pour sa réalisation et son fonctionnement. Il valoriserait la digue et atténuerait l'effet mauvais temps. Le site de la patinoire, qui doit être rénové, semble propice. Ou pourquoi ne pas utiliser une partie du Kursaal, sous-exploité aujourd'hui ?

On peut adjoindre à ce projet une restauration rapide et bio, une boutique d'éveil scientifique sur le thème de la mer et de ses enjeux.

La coopération avec le Palais de l'univers et des sciences de Cappelle-la-Grande, du parc zoologique de Fort-Mardyck et du CPIE de Zuydcoote est indispensable, pour proposer une offre touristique cohérente.

Le tourisme à la ferme ou auprès des pêcheurs, une autre manière de redécouvrir des métiers.

La Flandre intérieure recèle de nombreux trésors à quelques kilomètres de la mer et du pôle urbain. Cassel, les paysages très particuliers du plat pays, « avec des cathédral's pour uniques montagnes » chante Jacques Brel, l'opération grand site des dunes de Flandres... **Le tourisme lié à la mémoire plébiscité par nos voisins belges, anglo-saxons et allemands est une autre opportunité à saisir**, sur le Fort des dunes ou la batterie de Zuydcoote. Encore des sources d'emplois non délocalisables...

Un Pass Touristique.

Pour unifier toutes ces offres et passer d'une logique de visites à une logique de courts séjours sur le Dunkerquois, **un Pass Touristique pourrait inciter les visiteurs à rester quelques jours sur le territoire**. Ce pass permettrait un accès aux équipements des communes de la CUD, qui sont d'une grande qualité (Gravelines, Cappelle-la-Grande, Dunkerque, Bourbourg, ...). La condition à un outil de ce type est bien entendu une offre de transport efficace et adaptée à la cible touristique.

7. Services à la personne : plus de crèches et mieux accompagner les personnes âgées.

Expérimenter un lieu privé d'accueil des personnes âgées en centre-ville

Le maintien à domicile à l'aide de dépistage des futurs candidats, de conseils, d'aide par des soins et services adaptés, d'aides et de conseils aux familles, est toujours mieux et moins cher que le recours à la maison de retraite.

Les aléas sur la réforme de la dépendance font reposer sur les familles la plupart des coûts liés à cette problématique. Or certaines n'ont pas les moyens de les assumer. **Une prise en charge solidaire de la dépendance apporterait de nombreux emplois** (200 000 emplois d'ici 2020, estimés à l'échelle nationale, selon le secrétariat d'Etat à la solidarité). Les aides soignant(e)s, notamment, en institutions et à domicile, accompagneraient l'augmentation du nombre de personnes dépendantes et amélioreraient la qualité de leur prise en charge.

Dans cet enjeu lié à la *silver economy*, le groupe local EELV propose d'**expérimenter un lieu privé d'accueil des personnes âgées en centre-ville**. En aidant un particulier qui souhaite rénover son habitation pour proposer des chambres adaptées aux personnes âgées, la communauté urbaine offrirait un tiers-lieu, entre le logement isolé des personnes âgées et des solutions en établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) souvent très coûteux car médicalisés.

Le baluchonnage : une nouvelle approche des aides familiales.

Fortement développé au Québec et en Belgique cette pratique consiste à remplacer temporairement un aidant familial vivant avec son ou ses proches. Le « baluchonneur », qui peut être un particulier ou un travailleur dépendant d'une entreprise de service à la personne (SAP), prend le relais de l'aidant durant son absence, en vivant au domicile, contre une rémunération à définir. **Ce nouveau système, qui ne demanderait pas d'investissement supplémentaire pour la collectivité, reposerait sur une organisation plus souple du SAP.** Les associations et entreprises de services d'aides à domicile pourraient proposer ce genre de nouveaux services.

Des crèches plus nombreuses et de meilleure qualité.

Portées à la fois par les collectivités locales et l'économie sociale et solidaire, dans le cadre associatif, ces crèches répondraient aux besoins des habitants. Grâce à cette politique, de nombreuses femmes n'auront plus à renoncer à travailler pour garder leurs enfants.

Améliorer la qualité des crèches en s'inspirant du modèle allemand, où les locaux sont beaucoup plus spacieux et comportent systématiquement un terrain extérieur. Le personnel y est également nettement plus nombreux et bénéficie d'une formation très régulière. Le modèle privé de micro-crèche développé par *Work and Co* semble particulièrement séduisant : des repas bio, une absence d'ondes électromagnétique dans le bâtiment, un personnel nombreux, qui développe une écoute active des enfants, avec beaucoup d'échanges est

8. Attractivité commerciale : soutenir les commerces de proximité par une monnaie locale.

Une monnaie locale, en faveur des commerces du territoire !

Comment inciter les habitants de la CUD à consommer local ? En créant une monnaie complémentaire locale, comme cela a été entrepris dans plusieurs communes, notamment près de chez nous à Boulogne-sur-Mer (Monnaie BouSol). Un réel soutien apporté aux commerces locaux, et une action concrète contre l'évasion commerciale. Une monnaie locale au service des commerces dunkerquois. Avec des habitants fiers de leur territoire, le succès est assuré !

Le calendrier d'établissement d'une monnaie locale est de 2 ou 3 années et que cette création nécessite une forte mobilisation collective (habitants, entreprises locales et collectivité). Des structures peuvent accompagner les collectivités dans ce projet, comme l'APES qui accompagne Boulogne-sur-Mer ou encore Artois Comm.

Soutenir le commerce de proximité.

Les commerces de proximité sont un réel atout pour l'attractivité d'un territoire. Ils sont source de lien social dans les quartiers (épicerie, boulangerie de quartier), apportent du dynamisme et de la mixité en pieds d'immeubles, luttent contre l'exclusion de populations moins mobiles, qui peinent à se rendre dans les centres commerciaux de périphérie. Bref, une priorité !

Sur les baux commerciaux, Europe-écologie propose de **mettre en place une taxe sur les baux commerciaux vacants en centre-ville, à l'instar des logements vacants**. Cette taxe, après 2 ans de vacance, inciterait les propriétaires à trouver des locataires et à faire vivre le commerce local. La création d'une bourse immobilière, pour faciliter les rachats ou les locations de locaux, pourrait être une autre solution à creuser.

9. Transfrontalier

Le taux de chômage en province de Flandre occidentale est à 5 % alors que la moyenne sur la zone d'emploi de Dunkerque est à 12 %. L'écart remarquable entre ces deux territoires

Favoriser et valoriser l'apprentissage du néerlandais. Ceci serait utile aux français qui travaillent en Belgique mais ne sont pas toujours au courant des différences (en matière d'acquis sociaux pour leur retraite par exemple) et aux chefs d'entreprise qui souhaitent vendre en Flandre belge.

Rouvrir la ligne Dunkerque-Adinkerque.

Pour remettre du lien entre les deux Flandres, **la réouverture de la ligne Dunkerque-Adinkerque est un engagement symbolique fort**. Faciliter l'emploi transfrontalier passe aussi par une connexion plus forte entre nos deux territoires, notamment en termes de transports : rouvrir la ligne Dunkerque-Adinkerque, avec des fréquences adaptées aux déplacements domicile-travail, est une première étape en faveur de l'emploi transfrontalier.

Cette ligne contribue à un autre objectif déterminant : la réduction des émissions de CO₂. A l'échelle nationale, les transports collectifs permettraient la création de 30 000 emplois directs et indirects. Le secteur des transports est aujourd'hui responsable de 34 % des émissions de CO₂. Il n'est pas possible de lutter efficacement contre le changement climatique sans réduire ses émissions. Le développement de l'offre de transports collectifs doit permettre la création de 30 000 emplois directs et indirects dans les infrastructures et l'exploitation. Ceci correspond à un doublement du nombre de kilomètres parcourus en transports en commun (bus, trains, tramways) d'ici 2020⁴.

⁴ Sources : ADEME /IN NUMERI et Negawatt.

10. Commande publique : instaurer des critères d'éco-conditionnalité dans toutes les aides.

La commande publique est un levier déterminant pour l'emploi local. Les dépenses, en investissement ou en fonctionnement, des communes, de la communauté urbaine ou des établissements publics comme le centre hospitalier de Dunkerque, orientent l'activité économique du territoire. Le soutien au secteur du BTP, via le plan exceptionnel de rénovation de la voirie de 5 M€ en est un bon exemple.

Mais une commande publique particulièrement exemplaire est nécessaire. Dans son programme pour les municipales, EELV propose un objectif de 50 % des achats publics bénéficiant de clauses sociales et environnementales exemplaires.

Aller plus loin dans les clauses sociales, environnementales et d'insertion des marchés publics.

De nombreux efforts ont déjà été faits, mais il faut aller encore plus loin ! Les clauses sociales et environnementales peuvent se décliner de différentes manières : heures de travail réservées aux salariés en insertion, exigence sur certains labels de matériaux (FSC pour le bois, AB pour les aliments issus de l'agriculture biologique, qualibat pour les entreprises dans la construction, MASE pour la sécurité industrielle, etc.). **Un objectif de 50 % des marchés publics communautaires intégrant au moins un critère social et environnemental est objectif atteignable.**

Instaurer des critères d'éco-conditionnalité dans toutes les aides versées par les collectivités.

Pour aller plus loin, l'éco-conditionnalité des aides et des subventions versées par les collectivités locales peut passer par différents biais : exigence sur la formation des personnels, sur les éco-événements, sur la provenance des matériaux ou sur la gouvernance des projets (participation large, diversité des acteurs, etc.) sont quelques exemples de critères à approfondir.

Il existe déjà de nombreux outils susceptibles d'alimenter ces démarches. La plateforme régionale mettant en lien fournisseurs et acheteurs pour des achats alliant qualité de service et plus-value sociale et environnementale est un exemple (<http://www.ceres-npdc.org/>).

11.Circuits courts : vers de nouveaux liens villes-campagnes !

Plus que le développement, c'est la **transformation des relations avec l'arrière-pays qui doit poser question**. De nouveaux circuits économiques, autour de l'alimentation bien sûr, mais également du lin ou du tourisme à la ferme pourraient être soutenus.

Pour cela, il faudra conventionner avec les agriculteurs, sur une utilisation alternative des terrains, une meilleure prise en compte de la biodiversité et un emploi raisonnée des pesticides ou des engrais.

Créer une aide à l'installation de maraîchage bio dans le périmètre communautaire et ses environs.

Pour répondre à la demande des cantines scolaires mais aussi des particuliers, en respectant les circuits courts, **il est grand temps que la communauté urbaine soutienne directement les porteurs de projets et futurs exploitants souhaitant s'installer en bio**. Des aides sont régulièrement versées pour les entreprises liées à l'industrie et aux services, mais rien pour l'agriculture ! Cela doit changer. Cette ouverture des aides communautaires apporte également des emplois non délocalisables, en plus d'améliorer la santé et la préservation de l'environnement sur le territoire.

Du bio dans la restauration collective : encore un effort !

Aider les agriculteurs à passer à l'agriculture biologique, c'est aussi **ouvrir le marché de la restauration collective aux agriculteurs en conversion**. Pour faciliter la tâche des producteurs, l'élaboration des menus une année à l'avance, comme à Grande Synthe, permet d'anticiper les plantations et les récoltes.

Enfin des initiatives intéressantes sont à piocher chez nos voisins, notamment en Métropole Lilloise où l'entreprise Croc la Vie livre chaque jour des repas bio aux crèches, alliant par là-même création d'emplois locaux et utilité sociale ! **Encourager tous les porteurs de projets autour de la restauration solidaire, biologique, locale, devrait être une priorité** (aides financières et techniques, appels à projet).

12. Logements : mieux vivre en créant des emplois.

L'écologie ce n'est pas seulement la protection de la planète, c'est aussi une meilleure qualité de vie pour ses habitants. Une qualité de vie qui passe notamment par un accès de tous au logement, de meilleurs services pour les petits enfants et leurs parents, et un meilleur accompagnement de la dépendance pour nos aîné-e-s.

Résorber le manque de 900 000 logements en France implique de construire 100 000 logements par an de plus qu'aujourd'hui d'ici 2020 avec une priorité pour le logement social. La construction de ces logements à faible consommation en énergie (BBC) doit permettre la création de 200 000 emplois directs et indirects selon les estimations de la Fédération Française du Bâtiment qui évalue l'impact de la construction d'un logement neuf à 1 emploi direct et 1 emploi indirect.

Pour deux raisons principales. La première est l'augmentation de l'intensité en emplois de l'économie. Ainsi, selon l'Insee, isoler un logement crée, pour la même valeur ajoutée économique donc pour le même niveau de PIB, plus de quatre fois plus d'emplois en France que l'importation de gaz. Investir dans l'isolation permet donc de créer massivement des emplois non délocalisables tout en détruisant très peu. La deuxième raison tient à la balance commerciale

Après réflex'énergie et reflex'adaptation, réflex'nature !

Le programme local de l'habitat de la communauté urbaine a pour objectif une production annuelle de 600 logements par an, dont 240 logements sociaux. Nous sommes à 508 logements en 2013 d'après le bilan annuel. Un effort est donc encore nécessaire.

En plus des dispositifs comme Reflex'énergie et Réflex'adaptation, **une nouvelle aide consacrée à la prise en compte de la biodiversité aux alentours des logements (nichoirs, végétalisation, etc.) pourrait voir le jour**, pour des montants relativement modestes dans un premier temps et des effets notables en termes d'images et de cadre de vie.

13. Economie Sociale et Solidaire : passer des discours à la pratique.

Encourager une économie locale et solidaire dans les pratiques.

Selon l'Observatoire Régional de l'ESS (CRESS), l'ESS représenterait sur la communauté urbaine 12 % de l'économie globale. Mais ce chiffre se base uniquement sur la définition statutaire du secteur (les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations). Il inclut donc l'Association de gestion de la polyclinique par exemple ou encore l'Association de gestion des équipements sociaux, qui représentent une part non négligeable de ce pourcentage.

Dans la pratique, il reste encore beaucoup à faire. Europe écologie-Les Verts milite pour une véritable politique de développement de l'ESS, par les actions et non par les statuts. C'est-à-dire **encourager toutes les entreprises locales qui feraient un effort dans la gouvernance, l'utilité sociale et environnementale, l'ancrage local et la réponse aux besoins locaux par l'activité économique**. Et ce quel que soit le statut juridique adopté (associations, SARL, ...).

La solution n'est pas purement financière. Cela passe notamment par une meilleure coordination des acteurs de l'ESS localement et un peu plus de moyens pour les structures pilotes (département ESS d'Entreprendre Ensemble, acteurs centraux comme Emmaüs, Entreprendre ensemble, Word and Co ou le carrefour des solidarités).

Créer une Vitrine locale de l'ESS aux Bains dunkerquois.

Encourager le développement d'une économie locale plus solidaire, c'est aussi rendre visibles ses acteurs. Le mois de novembre est souvent consacré à la sensibilisation des habitants à ce « faire autrement », notamment par l'organisation du **Village des Solidarités**. Mais l'ensemble des acteurs demande une **visibilité permanente** leur permettant de sensibiliser et de vendre leurs produits tout au long de l'année. La mise à disposition d'un local municipal ou communautaire, par exemple aux Bains dunkerquois, devrait être envisagée pour créer une véritable **vitrine de l'ESS**. On y trouverait par exemple un dépôt de produits de l'agriculture biologique locale (AFEJI, ALD, Transparence, AMAP...), une sélection de produits de la ressourcerie de l'AFEJI, des associations comme Artisans du Monde, mais aussi des conseils pour se déplacer autrement, entreprendre autrement, se loger autrement... Ce lieu unique serait à la fois source d'émulation et de rencontre des projets ou de leurs porteurs.



14. Discrimination / exclusion : sensibiliser les jeunes et former les adultes.

Pour lutter contre toute forme de discrimination liée à l'âge, au sexe ou aux origines, il est fondamental de sensibiliser dès le plus jeune âge. La discrimination commence à l'école, avec certaines activités ou parcours scolaires préférés par les garçons et d'autres par les filles. Pour combattre les préjugés et montrer que les métiers ou les ambitions n'ont pas de sexe, il faut **inviter**



régulièrement des femmes chefs d'entreprises ou salariées sur des postes considérés comme masculins (dans l'industrie ou dans le monde portuaire). L'initiative lancée par les **Elles de l'industrie** semblait particulièrement intéressante. Elle permettait de casser les stéréotypes chez les enfants mais aussi le plafond de verre, chez des femmes qui doutent de leurs compétences en encadrement et en prise de responsabilité. **La relance de ce type de démarche est essentielle.**

Au-delà des discriminations femme-homme, les personnes de couleur méritent une attention particulière. De nouveaux modes de recrutement, basés sur des mises en situation, sur poste, permettent d'avoir une idée très rapide des qualités des candidats et de dépasser la barrière du CV. Cette méthode, déjà développée dans de nombreux territoires ou par de nombreuses entreprises a fait ses preuves.

Des cours du soir pour tous !

Nos voisins belges ont une habitude à la fois stimulante et productive : les cours du soir. Pour un tarif intéressant, ces cours permettraient par exemple aux habitants de s'initier à la programmation informatique, aux langues (combien de Dunkerquois parlent le néerlandais ?), à la gestion d'entreprises, au management ou à tout autre sujet susceptible de d'améliorer l'employabilité des participants tout en consolidant des liens professionnels potentiellement intéressants en termes d'emplois. L'Université littorale Côte d'Opale dispose de locaux susceptibles d'accueillir de genre de cours, **la création d'une association dédiée à ces questions serait un réel plus sur le territoire.**

Encourager toutes les autres formes d'activités : SELs, jardins partagés, trocs, etc.

Enfin, d'autres formes d'activités, complémentaires à l'emploi, tels que les potagers partagés ou les SELs (Systèmes d'Echanges Locaux), permettent de maintenir un lien avec les autres, une activité même ponctuelle et une forme de consommation de services et biens adapté à un budget « serré ».

Pour conclure cette contribution, certains thèmes n'ont pas été abordés : nouvelles technologies de l'information et de la communication (**un *fab lab* à Dunkerque ?**), **filières de pêche locale** (moules, notamment), **la navigation fluviale de loisirs par la réappropriation des canaux** ou encore remobilisation citoyenne autour de la démocratie participative...

Si certaines de ces mesures ne créent pas forcément énormément d'emplois local à court terme, elles offrent une nouvelle perspective sur la vie quotidienne et participent au mieux vivre ensemble dans le Dunkerquois. **Le groupe local Flandre maritime d'Europe écologie-Les Verts défendra toujours une autre approche de l'économie, plus durable et plus solidaire.**